

INTRODUCTION

Née de l'abolition des clubs privés au début des années 1980, la ZEC Lavigne a au cours de toutes ses années d'existence développé ses infrastructures pour répondre aux besoins de ses membres et pour attirer de nouvelles clientèles.

En 2012, la ZEC se dotait d'un premier document de planification stratégique, le Plan récréotouristique 2012-2016. Au cours des quatre dernières années, la plupart des projets identifiés dans ce plan ont été réalisés, grâce aux différents programmes de subvention, entre autres le Volet II et le PDRF, dont a bénéficié la ZEC, mais aussi dans une moindre mesure par l'utilisation de ses budgets de fonctionnement annuels pour en particulier améliorer son réseau routier. Sans en faire une liste exhaustive, voici quelques exemples des projets réalisés :

- Aménagement de 55 km de sentiers pédestres.
- Construction de 13 observatoires dont un pour l'observation d'une héronnière.
- Aménagement de plusieurs sites de camping rustique dont un circuit de canot-camping, incluant plus de 17 toilettes sèches.
- Remplacement ou installation de plus de 100 ponceaux
- Améliorations du réseau routier sur plus de 100 km
- Aménagement de 5 rampes de mise à l'eau

On peut aussi ajouter toutes les études de lacs et les aménagements de frayères réalisés grâce au support de la Fondation de la faune du Québec.

Après ces années de développement récréotouristique et faunique, la ZEC a décidé de recentrer ses moyens de développement sur la mise à niveau de ses infrastructures existantes avant de se lancer dans l'expansion de ses installations. Il faut aussi tenir compte des coûts récurrents d'entretien associés aux nouvelles installations. C'est ainsi que la ZEC mettra l'accent sur l'amélioration de ses chemins existants pour les rendre tous carrossables avec un véhicule à deux roues motrices plutôt que de construire des nouveaux chemins permettant de rendre accessibles de nouveaux territoires.

Avec ses 170 lacs, la ZEC est un joyau naturel même si une faible proportion de ces lacs est vraiment accessible en auto. On retrouve dans ce Plan 2012-2016, des efforts importants pour améliorer les chemins d'accès aux lacs, certaines rampes de mise à l'eau et pour la construction de nouveaux quais afin de rendre la pratique de la pêche plus confortable pour les usagers.

Les chalets Gamelin sont une importante source de revenus récurrents pour la ZEC. Nous poursuivrons la mise à niveau de nos 13 chalets et prévoyons en reconstruire deux qui ont dû être abandonnés il y a une vingtaine d'années. Avec les 3 dernières fosses septiques que nous

allons construire en 2016, la ZEC pourra être fière de dire que toutes ses installations, postes d'accueil, chalets et campings sont conformes quant à la gestion des eaux usées.

La demande pour des sites de camping aménagés et rustiques saisonniers est énorme. La ZEC continuera à développer son réseau de campings en priorisant les secteurs où ils sont moins nombreux.

La ZEC a maintenant un superbe réseau de sentiers pédestres d'environ 55 km; l'accent sera mis sur la réalisation de certains tronçons afin de boucler le réseau, le rendant ainsi plus agréable et attirant pour les randonneurs et chasseurs.

La ZEC utilise les programmes de subventions mais aussi une partie de son budget d'opérations annuel, soit environ 45 000\$, pour réaliser ses projets de développement ainsi que pour acquérir ou remplacer des pièces d'équipement; cette politique permet d'éviter d'augmenter l'endettement. Plusieurs projets nécessitent d'importants investissements alors que d'autres pourront être faits par nos employés dans le cadre de leurs activités habituelles. Certains projets d'envergure devront quand même être financés par emprunt comme par exemple la reconstruction de deux chalets à l'Hébergement Gamelin.

Ce Plan est donc la vision du Conseil d'administration pour le développement des infrastructures et des services de la ZEC au cours des cinq prochaines années. Il reste cependant en partie tributaire du maintien de la situation financière de la ZEC en fonction de l'achalandage des usagers et des programmes de subvention qui seront disponibles. L'échéancier de réalisation des projets au cours des cinq prochaines années n'a pas été inclus dans le Plan car il est certain qu'il va évoluer avec les années; certains projets pourront être devancés ou ajoutés et d'autres retardés en fonction des contraintes et opportunités financières ou opérationnelles qui se présenteront.

1. LE RÉSEAU ROUTIER

1.1 Les chemins principaux

Tel que mentionné dans l'introduction, au cours des cinq prochaines années, la ZEC va consolider son réseau routier principal existant en le rendant accessible aux automobiles à deux roues motrices alors que plusieurs tronçons ne peuvent actuellement être empruntés que par des véhicules à quatre roues motrices ou par des VTT.

Amélioration du chemin 27 sur 4 km à partir du Gamelin jusqu'au chemin 29, près du lac Marida. Ce projet sera mis en priorité car il y a une forte demande de la part de la clientèle de l'hébergement Gamelin pour avoir accès de façon sécuritaire à d'autres lacs dans le secteur.

Amélioration du chemin 22 sur 6 km du chemin 33 au lac Marseille, jusqu'au lac St-Servais. Ce tronçon donnera accès à 8 lacs mais principalement au lac Bois-Franc où se trouve

l'extraordinaire héronnière. On y retrouve un observatoire qui malheureusement est actuellement difficilement accessible. La héronnière est un atout important pour la ZEC, une particularité dont nous pourrions faire la promotion quand le chemin sera carrossable.

Amélioration du chemin 22 sur 7 km du chemin 29 au pont Racette jusqu'au chemin 33 au lac Marseille. Ce chemin est déjà carrossable en automobile mais a besoin d'améliorations pour rejoindre celui mentionné au paragraphe précédent.

À St-Côme, amélioration du chemin 17 sur 4 km, du lac Bruneau jusqu'au nord du lac Double. Ce chemin améliorera l'accès à une dizaine de lacs.

Amélioration du chemin 25 sur 3 km de la limite sud de la ZEC à St-Côme jusqu'au lac Jaune. On parle ici d'une entrée de la ZEC et d'un chemin qui éventuellement pourra être complété jusqu'aux lacs Harnois et Caribou afin de donner accès à une dizaine de lacs.

1.2 Les chemins d'accès aux lacs et rampes de mise à l'eau

Il y a 170 lacs sur le territoire de la ZEC dont environ 140 sont utilisés par les pêcheurs mais pour plusieurs d'entre eux, l'accès est soit, impossible en auto, difficile ou impossible en 4X4 ou même en VTT. Le Plan prévoit des travaux de construction ou d'amélioration de chemins existants et/ou de rampes de mises à l'eau pour les 25 lacs suivants : Méléze, Allumette, Minsik, Sylvestre, Tracy, St-Grégoire, Bouteille, Tête, Boulanger, Guêpe, Mon Oncle, Désy, Gilles, En Cœur, Boule, Mirault, Bouchard, Sims, Rond, Richard, St-Amour, Chicane, Marida, Daglan, Froid.

1.3 Sécurité

La circulation dans des chemins forestiers est souvent hasardeuse surtout quand autos, camions et VTT se croisent sans arrêt. Afin d'améliorer la visibilité surtout dans les courbes, la ZEC veut établir un programme de débroussaillage annuel pour maintenir la largeur des chemins.

La numérotation des chemins a été très bien accueillie par les usagers mais afin de rendre les panneaux de numéros de chemins plus visibles, la ZEC va leur ajouter des réflecteurs et peindre en blanc les chiffres lors de la prochaine rénovation.

Dans certains endroits ciblés où les chalets sont particulièrement proches du chemin, la ZEC va installer des mesures pour inciter les utilisateurs à réduire la vitesse des véhicules.

2. L'HÉBERGEMENT GAMELIN

2.1 Les chalets

L'Hébergement Gamelin comprend 13 chalets en location, le chalet du gardien et 2 chalets qui ont dû être abandonnés il y a environ 20 ans car ils étaient devenus vétustes. Suite à la mise à niveau ou rénovation de tous les chalets incluant l'installation de fosses septiques et champs d'épuration, la ZEC sera enfin capable d'investir pour reconstruire ces deux chalets. Il faut répéter ici que la location de chalets est une activité très rentable et que les bénéfices nets qui en découlent sont réinvestis dans le fonctionnement général de la ZEC.

En 2012, la ZEC a entrepris de rendre conformes tous ses chalets et postes d'accueil pour le traitement des eaux usées. Les deux dernières fosses septiques et champs d'épuration seront installés en 2016 aux chalets 8 et 12.

Il reste 4 chalets qui ont besoin de certaines rénovations ou ajouts : le chalet 4 (toiture, ajout fenêtres et véranda), le chalet 6 (plafond cathédrale) et vérandas manquantes aux chalets 10 et 12.

2.2 Les services

La ZEC prévoit la construction d'un préau sur le territoire de l'Hébergement Gamelin. Il s'agit d'un grand bâtiment non isolé à murs partiellement amovibles qui ressemble à celui qui a été installé au lac Clair pour permettre d'accueillir des groupes d'une cinquantaine de personnes pour l'organisation de tous genres d'activités. Un foyer central permet de réchauffer la pièce. Ce préau sera utilisé pour les groupes d'initiation à la chasse, à la pêche, à l'organisation de cours ou activités intéressant les membres; il pourra aussi être loué pour des activités privées.

Afin d'améliorer la qualité du bois de foyer ou de feu de camp qui est distribué dans les chalets, un abri central sera construit pour abriter la réserve de cordes de bois.

Pour répondre à une forte demande en ce sens, un nouveau service de location sera offert aux clients du Gamelin à compter de 2016, soit la location de canots et de kayaks.

Un gros congélateur au propane sera installé pour permettre aux clients d'y entreposer leurs prises durant leur séjour.

La piste d'hébertisme et les jeux d'enfants feront l'objet d'une attention particulière et des améliorations y seront apportées à chaque année.

3. LES CAMPINGS

Afin de mieux informer les campeurs et de leur faciliter la vie dans la ZEC, un guide du campeur sera rédigé. Ce guide présentera ce que tout campeur doit savoir selon le type de camping qu'il pratique, par exemple : les moyens d'obtenir de l'eau, de vidanger les eaux usées, quelle est la réglementation pour l'aménagement du terrain, la construction d'équipements accessoires, les règles de bon ordre, etc.

3.1 Campings aménagés

Après de nombreuses années de démarches auprès des instances gouvernementales, une fosse septique et un champ d'épuration seront construits en 2016 au camping Lavigne. Ainsi, tous les campings de la ZEC seront finalement conformes aux exigences de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Pour répondre aux demandes des familles avec enfants, les aires de jeux des campings Sauvage, Lavigne et Racette seront améliorées.

La ZEC tentera d'identifier à chacun de ses campings permanents un endroit où l'accès au lac sera facile et confortable pour la baignade.

3.2 Campings rustiques court-séjour

La ZEC va développer et publiciser un nouveau produit de camping rustique qui présente une série de campings court séjour où il n'y a qu'un seul site accessible en véhicule sur le bord d'un lac. Les lacs suivants feront partie de la liste: lac en Cœur, Carpentier, Bois-Franc, Bouchard, Minsik, Caribou, Double, Petit Racette, Camirand, St-Amour, Pipe et Grenier.

Les équipements de base qui manquent à certains sites seront complétés tels que tables de pique-nique, toilettes sèches et ronds de feu.

3.3 Aménagement de nouveaux campings

Il y a une forte demande pour l'aménagement de nouveaux campings aménagés et rustiques saisonniers. Sans mettre ceci comme une priorité de développement, la ZEC considère qu'il y a encore de la place pour aménager certains sites sans que le territoire ne soit saturé. Il faut aussi mentionner que les campings sont une source de revenus garantis et récurrents appréciable.

Trois campings aménagés sont prévus pour la durée du Plan. La ZEC envisage d'aménager un premier site de camping avec services à déterminer (eau, électricité, égouts) dans le secteur de la rivière l'Assomption. Un plan d'affaires sera réalisé afin de vérifier la faisabilité et la rentabilité d'un tel projet. Les lacs Tracy et Proteau pourraient aussi accueillir des nouveaux sites de campings aménagés.

Des campings rustiques saisonniers de plus petite envergure seront aménagés aux lacs Double, St-Grégoire et rivière l'Assomption.

Quant aux campings rustiques court séjour, la ZEC en est déjà bien pourvue. Quelques-uns pourraient quand même s'ajouter comme aux lacs Mirault et St-Grégoire.

3. LES SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

3.1 Améliorations des sentiers existants

Au cours des dernières années, la ZEC s'est dotée d'un important réseau de sentiers de randonnée pédestre qui totalise maintenant autour de 55 km. Afin de les rendre plus sécuritaires et attrayants, la signalisation sera améliorée par l'indication des points d'intérêts aux entrées, l'ajout de cartes de localisation aux carrefours importants et par l'indication des distances à parcourir.

Des panneaux d'interprétation seront installés dans les trois sentiers : l'Assomption, Draveurs et Sauvage. Ces panneaux pourront décrire entre autres les espèces végétales, arbres, arbustes, plantes et décrire leur utilité ou caractéristiques, les espèces animales, les habitats fauniques et forestiers, etc.

3.2 Prolongement du réseau

Les randonneurs recherchent la plupart du temps des sentiers avec boucles pour ne pas devoir revenir sur leur pas. Les sentiers du secteur Sauvage sont très bien bouclés, mais pas les autres qui ont été tracés récemment.

La ZEC prévoit prolonger le sentier de l'observatoire Racette vers les deux montagnes au sud puis boucler jusqu'au sentier des cascades au sud du lac Racette.

Une boucle d'environ 4 km sera également complétée afin de relier les 2 extrémités du sentier Swaggin-L'Assomption, du pont de la rivière l'Assomption jusqu'au lac Bruneau en passant par le lac Chicane.

3.3 Animation dans les sentiers

Le réseau de sentiers pédestres est un atout important pour attirer une clientèle à la recherche d'activités de récréotourisme. Mais si les sentiers ne sont pas utilisés fréquemment, la nature reprend vite sa place et les coûts d'entretien sont plus élevés. La ZEC prévoit inciter des groupes à profiter des sentiers par les initiatives suivantes :

- Organiser des clubs de marche
- Identifier le barrage Hull comme aire d'activités pour les scouts au sentier des Draveurs.
- Encourager les scouts déjà en place au lac Sauvage et au camping l'Assomption à marcher et nettoyer nos sentiers.
- Organiser des journées d'entretien de sentiers avec nos membres marcheurs.
- Organiser des journées d'activités telles que cueillette de champignons, marche, chasse, interprétation de la nature, rallyes.
- Mettre en valeur une section du sentier Sauvage pour le géocaching.

3.4 Mise en marché des sentiers

Maintenant que le réseau de sentiers est bien implanté, il faut le faire connaître et le publiciser. En plus des activités de chasse, de pêche et de camping, la randonnée en sentiers sera aussi présentée dans les démarches de publicité et au Salon Chasse et Pêche à chaque année.

Un document de présentation de chacun de nos sentiers avec photos et points d'intérêt écologiques, fauniques et paysagers sera conçu et diffusé. On y présentera les types de forêt et de végétation, les habitats fauniques, ravages de chevreuil, habitat de la perdrix et ou de la bécasse, barrage de castors exceptionnel, arbres centenaires, points de vue remarquables, etc.

Il y a plusieurs réseaux de sentiers pédestres dans la région, ceux de la ZEC Lavigne, le sentier national et aussi ceux des municipalités environnantes, St-Côme, Ste-Émilie, St-Zénon, St-Michel-des-Saints et des parcs et réserves fauniques. Ne serait-il pas intéressant de créer une carte intégrée des sentiers de toute la région et d'en faire une promotion régionale? La ZEC compte approcher ses voisins partenaires pour voir s'il y aurait un intérêt en ce sens.

4. LES OBSERVATOIRES

Voici une autre belle réalisation des dernières années grâce aux subventions reçues, les observatoires. Tout comme les sentiers, il faut maintenant les mettre en valeur et les publiciser car ils sont un attrait indéniable de notre territoire.

La ZEC prévoit Installer dans nos observatoires de grands paysages, Juneau, Racette et Montagne carrée un panneau qui décrit les points du paysage contemplé.

La ZEC possède un attrait unique dans la région, une héronnière d'envergure. Nous allons mettre en valeur l'observatoire de la héronnière, le publiciser et rédiger un document d'interprétation qui sera disponible aux accueils et sur le site WEB.

Les observatoires sont un point d'attraction très importants pour tous les randonneurs, quel que soit leur moyen de déplacement, véhicule, VTT ou à pieds. La ZEC envisage d'en construire trois autres au cours des cinq prochaines années. Le premier au-dessus de la falaise du lac Clair afin de rendre cette étape du sentier plus sécuritaire et confortable. Un autre pourra être construit devant les chutes de la rivière juste en amont du lac Racette. Et enfin, un observatoire au lac Creux à Notre-Dame-de-la-Merci permettrait de mettre en valeur le superbe paysage visible du haut de sa falaise.

5. LES QUAIS

Notre territoire est un paradis pour la pêche mais la ZEC veut améliorer le confort des pêcheurs par l'ajout de quais dans les principaux lacs. Il s'agira de petits quais très simples mais qui feront une bonne différence dans l'accueil de nos pêcheurs. Les quais permettront aussi de fixer et de protéger les chaloupes de la ZEC qui restent sur le bord du lac.

Voici la liste des lacs ciblés : Mélèze, Allumette, Minsik, Sylvestre, Tracy, St-Grégoire, Bouteille, de la Tête, Boulanger, Désy, Gilles, en Cœur, Boule, Bouchard, Sims, Richard, St-Amour, Chicane, Mirault, Rond, Marida, Daglan, Galette/Brandon, Colline, Bois Franc, Harnois, St-Servais, Mousse, Bruneau, Comeau, Bouleau, Double, Privas, Migeon, Froid, Harpon, Petit Racette, Chantreux, Caribou et Hétu.

6. LES SENTIERS DE VTT

La prochaine mise-à-jour de la carte de la ZEC est prévue pour 2017. Les principaux sentiers de VTT qui sont praticables et qui ont un intérêt pour les promeneurs et chasseurs seront identifiés.

La ZEC envisage aussi de réaliser une carte qui met l'accent uniquement sur les sentiers de VTT et de marche pour les chasseurs de petit gibier et les randonneurs.

7. LA PÊCHE

Dans la ZEC Lavigne, on peut pêcher principalement la truite mouchetée ou omble de fontaine. On retrouve aussi des lacs avec du grand brochet et du touladi, et finalement un lac pour chacune des espèces suivantes : l'omble chevalier, l'omble moulac et la perchaude. Nous

tenterons avec les biologistes du ministère d'identifier des lacs où on pourrait ajouter d'autres espèces telles que la truite arc-en-ciel.

La ZEC possède de très beaux endroits où l'on peut pratiquer la pêche à gué. Nous désirons favoriser cette pêche et la mettre en valeur par différentes actions : faire des sites pour moucher le long de certains sentiers et ruisseaux, identifier et nettoyer des descentes, identifier des fosses dans la rivière l'Assomption.

Nos journées d'initiation à la pêche et à la chasse sont une excellente vitrine pour attirer et fidéliser de nouvelles clientèles. Nous allons en proposer plus que dans les années passées et en faire la promotion au salon Chasse et pêche à Montréal et y prendre des inscriptions.

Nous allons trouver un expert pour donner des cours de pêche à la mouche, des cours de fins de semaine ou sur semaine avec ou sans hébergement et à différents endroits dans la ZEC comme au camping Sauvage ou près de la rivière l'Assomption.

Pour répondre à une demande sans cesse croissante, nous ajouterons des chaloupes en location, certaines à des lacs qui en ont déjà comme aux lacs Méléze, Mon Oncle et Vigor. Nous installerons également des chaloupes à des nouveaux lacs tels qu'aux lacs Double, St-Grégoire, Guêpe, St-Amour, Bruneau, Sylvestre et Privas.

Comme activité sociale pour nos membres et autres usagers, nous allons organiser un tournoi de pêche annuel.

Les succès d'achalandage que la ZEC connaît année après année dépendent évidemment de la qualité de la pêche que l'on y pratique. La ZEC se fixe comme objectif d'augmenter à chaque année le budget d'ensemencement et d'essayer des ensemencements de petite truite de 4 à 6 pouces après la saison de la pêche.

Pour supporter une gestion efficace de la ressource, La ZEC reviendra sur l'importance de déclarer toutes ses prises et dans quel lac elles ont été pêchées. Une nouvelle campagne de sensibilisation sera mise sur pieds.

8. LA CHASSE

La ZEC a profité d'une subvention qui lui a permis de débiter un inventaire des lieux propices à la nidification de la bécasse. Ce projet sera complété et le rapport sera diffusé auprès de nos membres.

Nous désirons améliorer l'offre de chasse au petit gibier par un réseau de sentiers permettant des boucles, on en a déjà traité dans le chapitre sur les sentiers pédestres.

La chasse à l'ours est de plus en plus populaire. La ZEC désire encourager cette chasse d'autant plus qu'elle permet de protéger le cheptel d'originaux. Au cours du Plan, la ZEC construira 14

nouveaux miradors qu'elle mettra à la disposition des chasseurs dans les secteurs des lacs suivants : Mon Oncle, En Cœur, Carpentier, rivière l'Assomption, Minsik, St-Servais, Guêpe, Double, Outre, Sigot, Mirault, Angelo, Bouteille et Mélèze.

La chasse au chevreuil n'est pas permise dans la ZEC pourtant elle l'est juste au sud de sa limite vers St-Côme. La ZEC va faire des démarches pour évaluer la possibilité de gérer un territoire de chasse au chevreuil dans un secteur de terres publiques au sud.

9. LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

La ZEC tentera de profiter d'une subvention salariale pour engager un récréologue qui suggérera et organisera des activités récréatives pour nos membres. : concours de pêche, de photos, chasse au trésor, rallie à pied dans sentiers, croisière sur les plus beaux lacs de la ZEC, cinéma dans un préau pour présenter des reportages sur la chasse, la pêche, la faune, la nature et en faire un outil éducatif avec éventuellement un biologiste sur place dans certains cas pour répondre aux questions. Il pourrait également offrir des cours de survie en forêt, de GPS, de récolte de champignons, de pêche à la mouche, etc. Selon l'intérêt des usagers, on pourrait aussi organiser des journées ou des weekends spéciaux avec nos partenaires : clubs d'escalade, géocaching, chiens d'arrêts et d'autres à venir.

La ZEC identifiera un circuit de randonnée équestre avec un lien avec un de nos campings. De nombreux sentiers de VTT peu utilisés pourraient être partagés avec d'éventuels cavaliers.

Nous continuerons l'implantation de caches de géocaching avec un objectif annuel de développement toujours en partenariat avec le club de géocaching.

10. LE TERRITOIRE

On demande souvent aux postes d'accueil de la ZEC où l'on peut aller cueillir des petits fruits. Une liste de sites intéressants pour la cueillette de bleuets, framboises et champignons sera rendue disponible.

Il est essentiel pour la ZEC de continuer à développer l'occupation du territoire pour nous protéger des coupes forestières et de la villégiature imposée. Nous avons plusieurs grands secteurs peu accessibles où aucune infrastructure n'est installée, par exemple tout le secteur St-Côme à l'ouest de la rivière l'Assomption et les secteurs des lacs Jaune, Double et St-Grégoire. Sans vouloir occuper de façon intense tout le territoire, la ZEC a comme préoccupation que son territoire soit conservé et accessible au maximum par ses membres et autres utilisateurs.

Le lac Creux à Notre-Dame-de-la-Merci n'est accessible que par la ZEC même s'il est en partie à l'extérieur de notre territoire. Nous ferons des démarches pour que l'ensemble du lac soit intégré au territoire de la ZEC parce que nous avons le projet d'y construire un observatoire mais aussi pour y mieux assurer le contrôle de la pêche.

11. L'ÉCOLOGIE ET L'ENVIRONNEMENT

Les usagers sont de plus en plus sensibilisés à la protection de la beauté et de la propreté du territoire. Il y a cependant encore beaucoup d'endroits sales dans la ZEC, parfois des anciens dépotoirs mais aussi parfois des déchets qui sont laissés par des visiteurs insoucians. Dès le printemps prochain, nous allons organiser une grande corvée de nettoyage annuelle avec les membres et des groupes communautaires. Une première en 2016 et à répéter si c'est un succès.

Nous voulons faire connaître les sites à protéger ou dignes d'intérêt comme les refuges biologiques, les sites fauniques d'intérêt, forêts particulières. Un inventaire sera mis à jour en 2016 et une carte sera diffusée.

12. LA GESTION DE LA ZEC

L'enregistrement en ligne permet déjà à de nombreux visiteurs de s'enregistrer à l'avance pour éviter l'arrêt et l'attente aux postes d'accueil. La ZEC se fixe comme objectif d'élargir son offre de services en ligne. Afin de mieux desservir notre clientèle anglophone, une section abrégée de notre site WEB sera rédigée et mise en ligne.

Depuis quelques années, on arrête de moins en moins de contrevenants dans la ZEC. Les règlements fauniques et de circulation sont bien connus et respectés. Mais, ceci est le résultat d'une présence soutenue sur le terrain d'agents et d'assistants à la protection de la faune. La ZEC veut continuer à mettre et même à intensifier la pression sur les usagers; les heures de patrouille seront augmentées.

Une nouvelle version de la carte de la ZEC sera publiée en 2017.

Une nouvelle vidéo promotionnelle de la ZEC sera réalisée en 2016.

Afin de profiter au maximum des nouvelles technologies de l'information, un plan de publicité annuelle multi plateformes sera réalisé.